

L'idéal laïque : une éducation au quotidien

Chapitre 1 Citoyenneté



ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS
DE FRANCE

L'Idéal laïque, une éducation au quotidien

« L'Idéal Laïque des Eclés », texte adopté par l'Assemblée générale de 2010 redéfinit et affirme la place de la laïcité au cœur de notre projet et de nos actions éducatives.

La laïcité est un choix exigeant qui implique la liberté de conscience, l'indépendance du citoyen par rapport à des injonctions religieuses, philosophiques..., c'est aussi un mode d'action s'enrichissant du pluralisme, de l'interculturalité et du débat démocratique. Le projet des EEDF propose une éducation à la laïcité qui doit permettre à chacun de construire son propre parcours de vie, en favorisant l'esprit critique et l'autonomie de pensée, en développant la capacité d'écoute et d'expression et en garantissant à tous la liberté et le respect de ses choix et de ses engagements.

Aujourd'hui ce texte, diffusé dans nos revues, est bien connu et accompagne, en partie, les acteurs sur le terrain.

Pas suffisamment cependant, de nombreuses questions se posent aux responsables d'animation, aux formateurs voire aux parents et il est souvent difficile d'y répondre.

Comment éduque-t-on à la laïcité ?

Comment montrer toute la richesse et l'apport positif de la laïcité dans notre société ?

Comment remettre en cause, à l'épreuve des faits et des réalités, les certitudes acquises ?

Comment vivre et présenter notre laïcité lors de rencontres, de rassemblements avec des jeunes, français ou étrangers, qui ont une pratique religieuse collective ?

Comment aider à combattre les préjugés, les stéréotypes ?

Quelle dimension la laïcité apporte-t-elle à l'éducation spirituelle, principe important du scoutisme ?

Idéal laïque, une éducation au quotidien, est un outil proposé par l'Observatoire de la Laïcité et des Discriminations. Cette compilation d'articles parus pour une grande partie dans les revues EEDF permettra de nourrir la réflexion de chacun, de donner des pistes pour agir dans l'éducation des jeunes.

Organisé autour de 5 thèmes :

Citoyenneté, éducation à la paix, spiritualité, non-discrimination, éducation à l'international

Il propose pour chacun des sujets, 4 rubriques :

Découvrir, grâce à des textes, des témoignages,

Questionner, discuter,

Agir avec des fiches techniques et pédagogiques,

Trouver des **ressources** pour approfondir le sujet.

Nous espérons que cet outil va s'enrichir et vous deviendra très vite indispensable..

SOMMAIRE

L'Idéal Laïque des EEDF p. 5

Citoyenneté p. 9

DECOUVRIR

- Centenaire des EEDF : présentation du colloque Laïcité et citoyenneté p. 10
- Témoignages p. 11

QUESTIONNER / DISCUTER

- Former des citoyens actifs engagés p. 13
- Règles et interdits p. 14
- Citoyenneté et handicap p. 15
- Spiritualité dans l'éducation laïque p. 16

AGIR

Démarche de projet

- Choisir et vivre des projets p. 17

Déclinaison par branches p. 18

Activités

- La règle de vie p. 20
- 7 questions pour un conseil p. 21
- Techniques de bilan p. 22
- Aînés, acteurs du Congrès Régional p. 24
- Le Projet Individuel Citoyen (PIC) p. 25
- L'explo p. 26
- Une séquence de formation en stage BAFA (à venir)

TROUVER DES RESSOURCES

- Fonctionnement de la Vème République p. 28
- Cartooning for Peace p. 30



L'idéal laïque des EEDF

La laïcité est une des valeurs fondatrices des Éclaireuses Éclaireurs de France (EEDF), Mouvement de scoutisme laïque.

Ouverte à tous, l'association respecte les engagements individuels et réaffirme dans ses différents textes le choix de la laïcité comme valeur éducative et émancipatrice.

« Affirmer le respect fondamental de l'homme dans sa diversité, lutter contre toute forme de discrimination et d'intolérance, c'est le choix de la laïcité.

- La laïcité n'est pas seulement une attitude de l'individu ; elle implique une action collective et repose sur la reconnaissance de valeurs communes à l'humanité (Déclaration universelle des Droits de l'Homme en 1948, Convention internationale des Droits de l'Enfant en 1989...).

- La laïcité, au-delà de la tolérance qui est trop souvent indifférence et passivité, suppose une attitude militante engagée : elle est alors combat permanent et collectif pour l'autre, son autonomie, sa liberté, par le respect, l'écoute, l'acceptation de sa parole, par la confrontation d'idées, de croyances, de pratiques, contre les a priori, la discrimination et toutes formes de propagande et de fanatisme.

- La vie en commun dans une société est régie par des règles et des lois ; elle comporte des droits et devoirs ; ceux-ci s'appliquent à tous, de manière identique et impartiale,



quelles que soient les appartenances ethniques, religieuses, philosophiques, politiques, culturelles... de chacun.

- La laïcité contribue à la fois à l'enrichissement personnel et à l'instauration d'une cohérence sociale ; c'est un art de vivre-ensemble.

- Éduquer à la laïcité, c'est donner la possibilité à chacun de s'interroger, lui fournir les moyens de sa liberté, donc créer les conditions de l'échange : favoriser l'accès au savoir et à l'information.

- Être éducateur laïque, c'est exiger le respect de l'autre. C'est revendiquer pour tous et assurer à chacun le droit du choix, la possibilité d'un développement spirituel. C'est éduquer aux valeurs, à la liberté et à la compréhension des cultures. »

Extrait du texte « L'engagement des EEDF » voté à l'Assemblée Générale de Montluçon en 1998



ÉCLAIREUSES ÉCLAIRES
DE FRANCE

- | L'Association laïque du Scoutisme Français créée en 1911
- | Reconnue d'utilité publique depuis 1925
- | Habilitée à recevoir dons & legs

Les fondements de la laïcité

La laïcité est nommée comme premier principe du projet éducatif des EEDF. Elle est inscrite dans les statuts de l'association, en particulier à l'article 1.2 :

« L'association, laïque comme l'École publique, est ouverte à toutes et tous, sans distinction d'origines ou de croyances. Elle ne relève d'aucun parti ni d'aucune église et s'interdit toute propagande religieuse, philosophique ou politique. Chacun de ses membres est assuré de trouver au sein de l'association, respect et compréhension. »

La laïcité est donc une des valeurs fondatrices du Mouvement avec la démocratie, la solidarité, la coéducation et l'écocitoyenneté. Faire vivre la laïcité dans la démarche et dans l'engagement des Éclaireuses Éclaireurs de France constitue un enjeu très fort au regard du contexte social. Il s'agit de continuer à affirmer cette spécificité et d'être tous garants que l'espace laïque puisse continuer à vivre. Pour cela, il faut expliciter, mettre au clair ce que recouvre le concept de laïcité.

La laïcité procède d'une conception exigeante de l'humanité

1. Elle repose sur la liberté de conscience individuelle, le principe de l'émancipation de l'individu.
 2. Elle entraîne la démarcation entre ce qui est commun à tous et ce qui relève de la liberté individuelle, de la sphère privée.
 3. Elle se traduit par des principes législatifs qui viennent garantir la liberté de tous, l'égalité des droits et le refus de toute discrimination confessionnelle.
- Il en résulte que l'espace laïque n'est ni pluriconfessionnel, ni anticonfessionnel.

La laïcité est donc au-delà de la tolérance et du consensus, elle entend unir les hommes par ce qui les élève : l'autonomie du jugement, l'esprit critique et le souci d'un monde commun à tous. Si la tolérance est une vertu de la laïcité, elle ne suffit pas. La laïcité pose simultanément un principe de liberté et d'égalité pour tous. Or, la liberté et l'égalité ne peuvent être octroyées par le bon vouloir d'une personne. En conséquence, le principe de la laïcité institue un espace du « **vivre-ensemble** ».

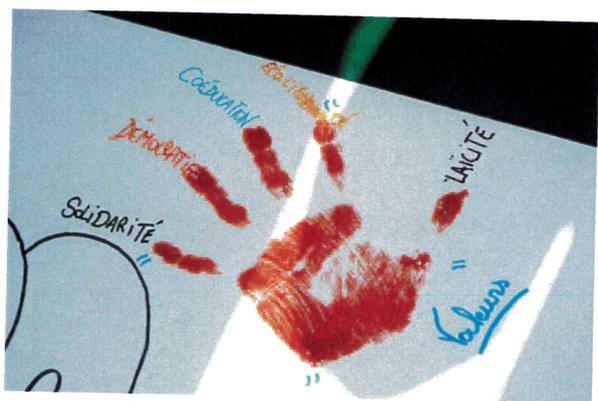
Laïcité et Spiritualité

Pour les EEDF, la **spiritualité** se définit comme la vie de l'esprit, l'aspiration aux valeurs humanistes qui donnent un sens à la vie de l'individu. Tout individu est membre de la communauté humaine, autonome et capable de construire une pensée personnelle dans la nécessaire relation à l'autre. Les questions inhérentes à l'Humain et au sens de la vie trouvent leurs réponses dans un cheminement personnel. Les EEDF, dans le cadre de leurs activités, proposent un espace qui permet de mettre en œuvre cet idéal.

Les EEDF se réclament d'un **idéal laïque** qui, en lui-même, porte une dimension spirituelle. À ses débuts, il se référait à une morale exigeante qui s'exprimait au travers de la promesse et de la loi et qui engageait le jeune. Aujourd'hui, il s'appuie sur l'engagement (par exemple la Règle d'or) et un cadre symbolique construit autour des valeurs de l'Association.



Le **rôle éducatif** des EEDF est de permettre à chacun de construire son propre parcours de vie, en favorisant l'esprit critique et l'autonomie de pensée, en développant la capacité d'écoute et d'expression et en garantissant à chacun la liberté et le respect de ses choix et de ses engagements. Permettre aux jeunes de construire leur propre idéal de vie, c'est former des citoyens actifs et responsables, conscients des enjeux de la société et soucieux d'y répondre. Réfléchir, comprendre, débattre : **vivre les valeurs des EEDF est au cœur de l'éducation spirituelle proposée dans l'Association.**



Éduquer à la laïcité

« Éduquer à la laïcité, c'est donner la possibilité à chacun de s'interroger, lui fournir les moyens de sa liberté, donc créer les conditions de l'échange : favoriser l'accès au savoir et à l'information. »

[dans « L'engagement des EEDF », AG de Montluçon, 1998]

Éduquer à la laïcité est une posture éducative qui entraîne une démarche pédagogique mobilisant l'observation, la compréhension, la confrontation et l'action :

Découvrir et comprendre Éduquer à la curiosité et à l'ouverture aux autres (notamment à travers l'Explo, les grands jeux, les camps découvertes...)

Comprendre et confronter Pouvoir discuter, échanger, se forger une opinion, accepter la confrontation, développer sa capacité d'expression et d'argumentation (temps forum, débats, conseils de groupe, vie en équipe...)

Comprendre et agir S'engager, vivre les valeurs des EEDF au sein de sa structure d'activité, dans les camps et les séjours, dans la société (entreprise, projets, action de solidarité, camps internationaux...)

Éduquer à la laïcité, c'est être conscient de la responsabilité que cela implique.

« Être éducateur laïque, c'est exiger le respect de l'autre. C'est revendiquer pour tous et assurer à chacun le droit du choix, la possibilité d'un développement spirituel. C'est éduquer aux valeurs, à la liberté et à la compréhension des cultures. »

[dans « L'engagement des EEDF », AG de Montluçon, 1998]

Les responsables, animateurs ou animatrices, ont une influence sur la construction de la personnalité des enfants qui leur sont confiés. L'éducateur laïque, parce qu'il est conscient de ses propres convictions et de son rôle éducatif, doit savoir prendre du recul pour permettre aux jeunes de construire une pensée autonome.



Être éducateur laïque aux EEDF

- vivre et faire vivre les valeurs du Mouvement avec des supports adaptés à chaque âge et aux différents publics accueillis,
- mettre en œuvre la démarche d'engagement,
- développer la capacité d'ouverture à l'autre dans les dimensions sociales, interculturelles, internationales, intergénérationnelles,
- faire vivre le respect, l'égalité et la fraternité entre tous, quelles que soient les différences de chacun.

L'Observatoire de la Laïcité et des Discriminations

À la suite de différents débats sur la laïcité dans l'association et compte tenu des évolutions de cette question dans la société, il a été créé un Observatoire de la Laïcité et des Discriminations lors de l'Assemblée Générale de Bourges en 2008.

Un choix politique

Les Orientations nationales 2010/2015 ont inscrit cet enjeu en priorité 1 « Actualiser, affirmer, partager notre identité, nos valeurs de référence, notre positionnement éducatif » en posant comme choix politique : « contribuer à la compréhension, à la promotion et à la défense de la laïcité » et « développer la dimension spirituelle et humaniste ». L'Observatoire se voit ainsi confier la poursuite et le développement de son travail et de ses missions.

Les missions de l'Observatoire

- La création d'un cadre de définition et d'actions éducatives,
- L'animation d'un laboratoire d'idées au sein de l'Association qui peut s'emparer des sujets de société, avec le recul nécessaire,
- Les réponses aux alertes internes et externes reçues par l'Observatoire,
- La communication et l'information,
- La production de repères pédagogiques, la formation.

Ces missions associent les aspects de recherche et de débat avec les attentes des structures EEDF sur les pratiques.

Le texte « L'idéal laïque des EEDF » a été rédigé par les membres de l'Observatoire de la Laïcité et des Discriminations en 2009/2010, adopté par le Comité Directeur en 2010 avant ratification par l'Assemblée Générale de l'Association en juin 2010 à Chalon-sur-Saône.

Fonctionnement

- L'Observatoire se réunit 2 à 3 fois par an. D'une réunion à l'autre, les membres travaillent sur les chantiers en cours.
 - Chaque adhérent de l'association peut saisir l'Observatoire sur une question ou une problématique particulière.
 - L'Observatoire rend compte régulièrement de ses activités au comité directeur, au conseil national ou à l'assemblée générale.
 - L'Observatoire de la Laïcité et des Discriminations n'est pas une instance supplémentaire ; c'est une réelle avancée, un véritable laboratoire d'idées afin que le Mouvement soit en réflexion constante sur ce qui est la valeur fondamentale de son projet éducatif.
- Ses membres sont des adhérents issus de toutes les structures de l'association, l'Observatoire est ouvert à tous ceux qui souhaitent apporter leurs idées et leurs expériences.

Des fiches en complément

Ce document fondamental s'accompagne de fiches avec des repères historiques, sociologiques ou pédagogiques. Elles sont publiées au fur et à mesure dans la revue Routes Nouvelles et sont disponibles sur le site www.eedf.fr (Qui sommes-nous / Observatoire) et sur le Portail Entr'Éclés <http://entrecles.eedf.fr> (Base documentaire/Observatoire).

Contacts

Éclaireuses Éclaireurs de France • Observatoire de la Laïcité et des Discriminations
12 place Georges Pompidou 93167 NOISY-LE-GRAND CEDEX
Tél. 01 48 15 17 66 • Fax 01 48 15 17 60 • obs.laicite.discriminations@eedf.asso.fr • www.eedf.fr

"L'association vise à former des citoyens engagés qui connaissent leur pays, ouverts sur leur monde, conscients des problèmes liés aux enjeux sociaux, culturels, environnementaux, économiques et attachés à les résoudre."

article 1.4 des statuts

Il existe de nombreux courants philosophiques, religieux, politiques, idéologiques. Nous avons choisi de ne pas privilégier une façon de penser plutôt qu'une autre, une façon de croire ou de ne pas croire, une pratique religieuse plutôt qu'une autre. Nous sommes un mouvement d'éducation qui revendique pour tous et assure à chacun le droit du choix, la possibilité d'un développement spirituel personnel.

Eduquer à la laïcité est une posture éducative qui n'empêche pas d'avoir des convictions personnelles mais qui oblige à prendre garde à ne pas les imposer directement ou indirectement aux enfants et aux jeunes de notre mouvement. L'éducateur laïque vise à l'autonomie de pensée des enfants ou des jeunes. Parce qu'il a une influence sur la construction de leur personnalité, il doit veiller à avoir un regard critique sur ses propres actions, ses attitudes et les convictions qu'il peut laisser paraître.

Nous ne sommes pas neutres, car nous sommes engagés dans une éducation à la laïcité par la pédagogie du projet et la vie en petites équipes. Dans leur projet éducatif, les EEDF garantissent que chacun puisse exprimer son point de vue, débattre, exposer ses arguments tout en écoutant et en respectant ceux des autres, de faire des choix éclairés et les assumer.

« Je te respecte au-delà de nos différences de religion ou d'opinion comme de sexe, de race ou d'orientation sexuelle parce que tu es comme moi un être humain, tu es mon frère ou ma sœur en humanité ». Citation de Robert Badinter dans sa préface du livre *Ma laïcité c'est ma liberté*. Ed A. Colin

L'éducation à la citoyenneté comme moyen d'une certaine idée du vivre ensemble.

Découvrir

L'introduction au colloque du centenaire des EEDF suivie de témoignages situent l'importance de ces valeurs et du rôle social des EEDF.

Questionner Discuter

Pourquoi et comment éduquer à la citoyenneté ? En quoi des règles bien comprises et bien vécues aident-elles à structurer le groupe et l'individu ? Toutes les branches et secteurs de l'association peuvent-ils pratiquer une éducation à la citoyenneté ? Peut-on parler de spiritualité dans une association laïque ? Autant de questions à se poser avant d'agir.

Agir

Comment mettre en œuvre l'éducation à la citoyenneté ?
Choisir, partager écouter, respecter décider ensemble, vivre, évaluer, recommencer !
C'est possible à tout âge avec des méthodes et des outils différenciés : du conseil à l'explo en passant par le projet individuel et la participation à la vie sociale.

Trouver des ressources

soyons curieux, sur la base documentaire des EEDF, sur les sites des associations partenaires, dans les livres, les films, les revues et l'humour.

Centenaire des EEDF : présentation du colloque Laïcité et citoyenneté

« La formation de citoyens impliqués dans la société est au cœur du projet des EEDF depuis de nombreuses années. Les EEDF ont été depuis 1911, date leur création, des acteurs déterminés de l'éducation à la citoyenneté ; une éducation ancrée, à titre principal, dans l'action, s'inscrivant clairement, après la seconde guerre mondiale, dans une perspective laïque. Un siècle après, interrogeant leur histoire, les EEDF se posent une question essentielle : est-ce que ce projet global garde une pertinence (ou bien comment faire pour qu'il garde une pertinence) eu égard aux bouleversements intervenus dans la société ?

Les valeurs fondatrices d'une éducation à la citoyenneté dans une association de scoutisme laïque.

Qu'est-ce qu'un citoyen ? En quoi la laïcité peut-elle être une valeur fondatrice pour la formation du citoyen ? Quelle conception de l'homme cela induit-il ? Quelles sont les valeurs qui sous-tendent le vivre ensemble ? Sont-elles les mêmes que celles qui ont contribué à la création du scoutisme dans ses débuts ? Ont-elles évolué avec les bouleversements de la société ? Que signifie l'idée d'une citoyenneté mondiale ?

L'éducation à la citoyenneté dans les pratiques éducatives.

Comment se construit l'éducation à la responsabilité, à l'engagement, à l'initiative, à l'autonomie ? Comment arme-t-on les enfants et les jeunes, citoyens de demain pour, non pas gérer, mais transformer la société afin qu'elle devienne plus humaine et plus solidaire ? Qu'ont apporté les pratiques éducatives d'hier ? Qu'est-ce qui a changé ? Que faut-il inventer ? Comment former les cadres ? »

Colloque *Laïcité et Citoyenneté*, novembre 2011 à l'UNESCO

Témoignages

Jérémy

Étudiant en histoire, entré chez les Éclés à l'âge de 11 ans, Jérémy est référent du clan du groupe Toulouse-Saint Exupéry, en région Midi Pyrénées.

- Pour Jérémy, l'Aventure Aînés c'est :
 - Offrir aux jeunes plus de liberté dans le choix de ce qu'ils veulent faire.
 - Permettre de prendre plus de responsabilités dans les projets et donner aux jeunes un sens à la vie en collectivité.
 - Comprendre les mécanismes de la vie en société par l'exemple d'une société restreinte.
- Pourquoi c'est bien d'être aux Aînés ?
 - C'est un cadre de sociabilité, les jeunes continuent d'être avec leurs copains. C'est de la création de lien social.
 - Nous les préparons et les sensibilisons à devenir de véritables citoyens conscients des enjeux sociaux, c'est une formation civique.
 - Les jeunes peuvent prendre plus d'initiatives et c'est une bonne « école » pour lutter contre la passivité.

Jeanne

Après un passage chez les EEUdF, Jeanne est arrivée aux EEDF il y a 5 ans. Aujourd'hui, elle est membre de l'équipe bénévole Programmes Éducatifs. Elle a 21 ans et est étudiante en master de coopération internationale.

- Pour Jeanne, l'Aventure Aînés c'est :
 - Un maître-mot : oser !
 - Se retrouver entre jeunes pour former un groupe et mettre à profit des connaissances pour réaliser des projets ambitieux. C'est dans la continuité de l'Aventure Éclés tout en allant encore plus loin.
 - Apprendre à devenir des adultes citoyens qui se prennent en main dans un cadre où il faut oser.
 - Être réaliste mais audacieux, vouloir et se donner les moyens.
- Pourquoi c'est bien d'être aux Aînés ?

Il est bon de pouvoir avoir son espace, loin des histoires lycéennes, des attentes familiales, des pressions extérieures. Aux Aînés, on peut oser, être vraiment soi, faire part aux autres de ses projets et s'employer à les mettre en œuvre. C'est un lieu pour chacun où, par la force de la motivation, on peut vraiment apprendre à faire des tas de choses et où on a le droit à l'erreur. Ensemble, on devient de plus en plus autonome et cela s'appelle grandir.

Témoignages recueillis dans *les Dossiers de l'Animation n°40*, juin 2008

Hélène

Hélène est éclée dans le groupe de Tarbes depuis 10 ans.

Les éclés, comme ont dit, c'est l'école de la vie. C'est peut-être une phrase mythique, mais franchement, je trouve que c'est vrai. Je pense que pour beaucoup de personnes qui viennent aux éclés, ça leur apporte de la maturité. Moi je sais que je suis assez autonome, je suis mature et je sais que c'est grâce aux éclés. Je suis fière d'être aux éclés, parce que je me dis que d'autres n'ont pas eu cette chance. Dans les autres colos, ou même à l'école, on ne fait pas les explos, on ne va jamais appeler les gens pour trouver où dormir. Aux éclés on le fait. On met une certaine timidité de côté pour appeler les gens, parce que c'est quand même un peu bizarre d'appeler et de dire « est-ce qu'on peut dormir chez vous ? ». Et quand on fait des explos, on fait des activités, donc il faut les trouver ces activités. Par exemple, nous on a fait une visite dans une écurie, et dans l'écurie, il a fallu expliquer pourquoi on voulait venir la visiter. Il y a plein de trucs comme ça qu'on ne fait pas dans la vraie vie et c'est ça qui apporte le plus.

Mickaël et Xavier

Michaël et Xavier sont participants réguliers à des séjours adaptés au Service Vacances de Caen. Michaël, 17 ans et Xavier, 40 ans sont des adultes en situation de handicap.

- Ici on a plus d'indépendance que dans d'autres colos mais on peut encore avoir plus d'autonomie ;
- Ce qui est bien ici, c'est qu'on s'occupe de notre chambre, de la vaisselle ; il y a une équipe pour mettre la table à tour de rôle ; le programme est fait avec nos idées et celles des anims ; on voit ensemble ce qui est possible ;
- Moi j'ai fait la cuisine avec Fanny, j'ai eu le droit parce que j'avais mis la tenue de cuisinier ;
- On participe, on peut donner des idées, on s'organise ensemble ;

Témoignages recueillis au cours de l'été 2014 sur des camps et séjours de l'association

Former des citoyens actifs et engagés

« Aider les enfants et les jeunes à être libres, ouverts et fraternels, sachant maîtriser une vie collective, respectueuse d'autrui, c'est l'une de nos raisons d'être. Si chaque enfant, chaque adolescent peut acquérir avec nous les attitudes et comportements qui lui permettent de gouverner sa vie en toute indépendance, dans le respect des valeurs fondées sur la solidarité et l'ouverture, nous aurons atteint l'un de nos buts. »

Extrait du texte d'orientation 1994/1998 des EEDF

Au départ, la démocratie est une idée simple. Chacun peut donner son avis, les décisions sont prises en commun, et c'est comme cela qu'on apprend à vivre en groupe puis plus tard en société. Oui, mais cette idée n'est pas facile à appliquer. Il ne suffit pas de vivre en groupe pour qu'il y ait éducation à la citoyenneté, et ce n'est pas non plus en donnant son avis sur tout qu'on se "transforme" en citoyen. Alors comment emmener les enfants et les jeunes dont nous avons la charge sur les chemins de la citoyenneté? Comment développer des comportements citoyens et responsables qui se retrouveront plus tard dans la vie adulte?

Ce que nous affirmons aux EEDF

Le mouvement, école de démocratie, vise à former des citoyens actifs et engagé dans la société, chaque enfant ou jeune est déjà citoyen au sein même de l'association. Le choix d'un fonctionnement démocratique, expérience de vie sociale, implique en particulier par la pratique des conseils et de la vie en équipe :

- des droits et des devoirs,
- une répartition des responsabilités précise et connue,
- une volonté d'information permettant échange, écoute...
- une exigence de communication, de travail en commun,
- la nécessité de faire un retour sur l'action menée,
- un souci d'acquisition de compétences et de progression,
- des processus de décisions compris de tous, adaptés à l'âge.

Pour les EEDF, éduquer à la démocratie c'est proposer une organisation de vie à laquelle l'enfant, dès le plus jeune âge, est associé progressivement dans le cadre de relations égalitaires fondées sur l'acceptation de chacun tel qu'il est, tel qu'il veut être, sur la solidarité et l'exigence, sur la possibilité de participer à l'élaboration, à la gestion et à la réalisation des entreprises communes comme de la communauté elle-même et, enfin, sur le respect des majorités et minorités.

Quelques idées à retenir

Il n'y a pas de citoyenneté sans responsabilisation

Notre projet d'éducation à la citoyenneté suppose au départ que des rôles soient donnés aux enfants et aux jeunes dans les unités. Bien sûr ces rôles, fonctions, responsabilités, seront adaptées aux différentes tranches d'âges mais être citoyen c'est d'abord être "acteur " et c'est parce qu'on est acteur... qu'on peut prendre la parole et qu'on va surtout en avoir le désir.

La citoyenneté suppose des règles du jeu

Il n'y a pas de citoyenneté sans règles précises. Ces règles du jeu doivent préciser les droits et les devoirs de chacun. C'est comme cela qu'on prépare les futurs citoyens aux règles qui régissent une société et qu'on appelle les lois.

La citoyenneté suppose le respect de chacun

Il n'y a pas de citoyenneté sans respect de l'individu. Respecter l'individu c'est bien sûr permettre à chacun d'accéder aux informations importantes, et d'aider chacun à se former et à acquérir des compétences qui le feront grandir et s'épanouir. C'est aussi accepter les avis divergents, proscrire les attaques personnelles et veiller que la pression du groupe "n'écrase" pas les individus.

Règles et interdits

Il est important d'offrir aux enfants et jeunes des espaces de liberté définis par un cadre explicite où les possibilités et les interdits sont clairement établis, stables et constants. Chaque enfant et jeune a besoin de ces limites pour se construire et c'est à l'intérieur de ces limites que sa liberté et son autonomie pourront s'épanouir.

Sur un plan personnel, les règles :

- protègent et sécurisent tant au niveau physique qu'affectif.
- aident à se structurer
- aident à se socialiser.

Sur un plan collectif, elles garantissent l'égalité (la règle pour TOUS) et permettent, tout en l'organisant, la vie en collectivité.

Comment mettre des règles en place ?

Si l'unité est un lieu d'apprentissage démocratique, cela suppose que les enfants et les jeunes participent activement à l'élaboration des règles, résultant d'échanges et de négociations à partir des valeurs partagées, celles des EEDF, dont le responsable est le garant. Les règles de vie d'une unité doivent être cohérentes avec les objectifs éducatifs poursuivis et donc avec les valeurs de l'association. L'engagement collectif de tous les membres de l'unité autour d'un ensemble de règles perçues comme utiles et justes est indispensable.

Des règles qui responsabilisent

Avant d'envisager la mise en place de règles, il faut s'interroger sur le rapport qu'entretiennent les différents membres du groupe à la notion de règles :

- le rejet de la règle.
- le jeune est en situation de dépendance vis-à-vis de règles qui s'imposent à lui.
- Autorégulation : le jeune respecte des règles sans contrôle du responsable. Les règles sont intériorisées, mais pas forcément comprises. La dépendance demeure néanmoins.
- Autonomie : le jeune reconnaît l'aspect fonctionnel de la règle, il est capable de négocier, d'inventer et d'extraire des règles.

Ce qui rend possible l'évolution du rapport à la règle, c'est le sens qu'elle revêt pour le jeune. Aussi il est nécessaire que ce que vivent les Eclés au sein de leur unité vaille le respect des règles... Notre action éducative vise à réduire les interventions du responsable en amenant progressivement les membres de l'unité à contrôler, à réguler et à assumer leur comportement. Pour ce faire, quatre constantes doivent guider nos interventions :

- Le respect réciproque.
- La constance dans la manière de faire.
- L'impartialité.
- Le référent doit rester l'adulte.

Même s'il est parfois tentant d'être copain ou complice, le référent doit rester l'adulte. Il doit accepter d'avoir l'autorité, avec tout ce que cela implique au quotidien : accepter le dialogue, parfois difficile, avec les enfants ou les adolescents, savoir dire non, ne pas confondre autorité et autoritarisme. Rappelons que l'autorité correspond au verbe « autoriser ». Or, on associe souvent la notion d'autorité à celle de punition. Exercer l'autorité, c'est en fait autoriser l'enfant ou l'adolescent à être, à exister, à grandir, à tester, à échouer, à créer... Mais autoriser à être, ce n'est pas autoriser à faire n'importe quoi, d'où la nécessité des interdits, des règles qui portent sur les conduites et sur les pratiques.

Indispensable régulation

Le conseil est le lieu de régulation, où chaque membre de l'unité peut s'exprimer sur le fonctionnement du groupe. Pour faciliter la prise de parole, le respect mutuel et l'efficacité des débats, il peut être intéressant de ritualiser ce moment (le bâton de parole est l'un de ces rituels). Il donne du sens à la règle. Chez les Aînés, il n'est pas nécessaire de systématiser le conseil qui peut être réuni à la demande, ce qui donne d'autant plus de poids aux paroles qui y sont dites.

Les sanctions où comment réagir au non-respect des règles

La sanction, qui accompagne (systématiquement ?) le non-respect des règles, sert à rappeler qu'il est important de maîtriser ses désirs et d'intégrer des exigences extérieures à soi, liées au contexte social. Elle responsabilise et permet à chacun d'assumer ses actes. Elle doit être éducative, réparatrice, graduée, individuelle. On sanctionne l'acte et non la personne.

Citoyenneté et handicap

A partir de l'intervention de Véronique Gaillard lors de l'atelier sur ce thème à l'occasion du centenaire des EEDF à l'UNESCO (12/2011)

Citoyenneté et handicap : être citoyen, ce n'est pas seulement disposer de droits économiques, c'est d'abord pouvoir participer à la vie sociale ; l'accès à la culture, aux loisirs, au sport, qui sont des aspects fondamentaux de la citoyenneté, de l'accès à l'égalité.

Distinguons plusieurs approches dans nos pratiques au travers de nos accueils en vacances adaptées :

Les actes de citoyenneté naturelle

- Accueillir un enfant en situation de handicap dans un groupe « ordinaire » permet à chacun de mieux se connaître, se comprendre, apprend à « mieux vivre ensemble ».
- La participation aux activités, à la vie sociale, la vie quotidienne, lors d'un séjour, cela se réfléchit, se prépare, notamment La sortie en autonomie, sans encadrement, en particulier pour des adultes.
- La responsabilisation progressive des vacanciers, pour devenir acteurs de leurs vacances.
- La prise de connaissance « du sac à dos » du vacancier, dans le sens prendre en compte son expérience, ses envies, ses savoir-faire ;
- Le respect dû à tout adulte lors d'un 1^{er} contact : utiliser le « vous » et non le « tu », même si cette pratique peut évoluer d'un commun accord.

La citoyenneté « institutionnelle, associative » :

- La pratique du Conseil ;
- La pratique de bilans, formalisés, plus informels, l'important étant de favoriser l'expression, même non verbalisée, l'écoute, la prise en compte ;
- Des outils favorisant la communication (pictogrammes, etc.) ;
- Des Congrès de jeunes mis en place dans certains services ou parallèles à l'AG statutaire.
- Les enquêtes qualité, envers nos adhérents et usagers, envers les prescripteurs ;

Des expérimentations :

Trop rares mais à développer de manière adaptée :

Des vacanciers en situation de handicap devenant membres d'équipes d'animation (c'est plus souvent effectif concernant les personnes déficientes auditives) accédant aux formations BAFA, BAFD

Des séjours co- construits.

Des besoins, des limites, à prendre en compte et repousser :

Le lieu de vacances est important ; il doit favoriser l'exercice de la responsabilisation, contribuer à la citoyenneté ;

Adapter les démarches pédagogiques.

L'encadrant qui doit aider le vacancier à s'exprimer, à choisir sans induire ni influencer!

Les équipes d'animation : leur stabilité, la transmission de compétences et d'expériences sont indispensables mais se heurtent au «turn over » alors que bon nombre de vacanciers reviennent régulièrement.

Mettre nos pratiques en accord avec nos Statuts: « *tout adhérent de l'Association, de plus de 16 ans (ou son représentant légal), en situation de handicap ou non, doit pouvoir exercer son droit de citoyen. »*

Afin d'aller plus loin dans cette démarche, de mieux passer du dire au faire, il nous faut :

- travailler activement à la formation de l'encadrement, porteur de démarches et de sens, sans méconnaître les difficultés inhérentes au manque d'autonomie ou de communication, parfois.
- Au quotidien, valoriser les expérimentations, veiller à une approche fondée sur un profond respect de la personne, privilégiant des droits (être entendu, écouté), des choix, des avis. Rechercher l'adhésion individuelle et la compréhension collective en prenant en compte ce qu'il (elle) peut dire, transmettre de ses aspirations.

« Tout être, même infirme, même malade, doit être doué de volonté libre et portée, comme les autres, par sa propre dignité » Erable Levy-Danon (fondatrice du Scoutisme d'Extension EEDF)

Spiritualité dans l'éducation laïque

A partir de l'intervention de Frédéric Nadaud dans le cadre de l'atelier sur ce thème à l'occasion du colloque du centenaire des EEDF à l'UNESCO (12/2011).

La spiritualité se définit comme la vie de l'esprit, l'aspiration aux valeurs humanistes qui donnent un sens à la vie de l'individu. **Notre rôle éducatif est de permettre à chacun de construire son propre parcours, en garantissant écoute, capacité d'expression, en garantissant à chacun le respect de ses choix et de ses engagements.** Réfléchir, comprendre, débattre : vivre les valeurs EEDF est au cœur de l'éducation spirituelle proposée.

Ainsi « l'idéal laïque », texte de référence de l'association, met l'accent sur 2 aspects :

- le rôle éducatif de notre scoutisme qui vise à l'élévation de chacun parmi les autres.
- la prise de conscience de la collectivité et la nécessité d'en être acteur.

Comment vivre la spiritualité aux EEDF ?

Eduquer au développement de la spiritualité, c'est commencer par apprendre à l'individu à prendre conscience de lui, de ses émotions ; de ses sentiments. Cela amène à proposer des activités suscitant la réflexion mais aussi à utiliser tous les moments de la vie de groupe. La beauté des choses, la formation du goût, l'observation, le regard sur ce qui nous entoure, ne suppose pas de grands projets. Laissons courir nos yeux et nos oreilles.

Respecter l'individu, c'est aussi l'aider à progresser, l'encourager à « faire mieux ».

La recherche de la qualité et l'exigence participe de cet éveil spirituel. La pensée personnelle doit se confronter à d'autres pensées, d'autres avis pour apprendre à être laïque. C'est ce que doit permettre le conseil, espace où un groupe de jeunes, sous la présidence de l'un d'entre eux, va prendre des décisions, s'organiser, mettre en place un projet ; argumenter son idée, se rallier à celle d'un autre qui apparaît meilleure que la sienne, c'est apprendre à construire sa personnalité. Les débats d'idées, réflexion sur les valeurs, que ce soit sous forme de forum, temps spi, goûters philo, participent de cette démarche : proposer un sujet de réflexion, organiser le débat par petits groupes, retransmettre, partager, confronter, ne pas juger, écouter. Eduquer à la spiritualité laïque, c'est aussi amener chacun, confortablement installé dans son groupe, à se confronter à d'autres pensées, pratiques, ; le camp international mais aussi la rencontre, la découverte de la culture de l'autre, est un enrichissement, non seulement par l'exploration d'un monde nouveau mais aussi par l'émergence des stéréotypes et préjugés.

Expliquer ce qui semble évident car quotidien, est aussi difficile pour celui qui écoute, veut comprendre, que pour celui qui explique. Découvrir l'autre aide à mieux se connaître soi-même.

Comment penser la spiritualité dans l'éducation à la citoyenneté ? Un citoyen, est un être social, capable de penser par lui-même, d'écouter pour se forger une opinion, cherchant à donner un sens à sa vie.

Un citoyen, est un être social, respectant les autres, son environnement, participant à la construction de la société là où il se trouve, où il choisit d'être.

La spiritualité, dans le cadre du scoutisme laïque des EEDF, visant à former des citoyens acteurs, conscients des problèmes sociaux, soucieux de les résoudre, doit répondre à ces enjeux.

Démarche de projet

Choisir et vivre des projets

Si la vie quotidienne est un lieu important d'implication et d'apprentissage de la citoyenneté, cet apprentissage doit se poursuivre à travers le choix et la pratique des activités. Même si les premières animations sont proposées par les responsables, progressivement les enfants et les jeunes doivent prendre leur place dans le choix et l'organisation des activités.

De l'activité au projet

On peut concevoir deux approches différentes : soit les responsables préparent et proposent aux jeunes des activités variées correspondant aux objectifs pédagogiques de la branche ; soit les responsables proposent aux jeunes d'exprimer leurs centres d'intérêt, puis les aident à bâtir des projets qui y répondent. On se situe la plupart du temps entre ces deux approches. La première démarche correspond plus à un nouveau groupe dans lequel il faudra lancer une dynamique, la deuxième démarche renvoie à des unités plus expérimentées. Mais l'objectif est toujours le même : une implication et une participation de plus en plus fortes des jeunes à mesure qu'ils grandissent dans le mouvement.

On peut donc envisager une progression qui va conduire de l'activité au projet. Au départ, on peut commencer par des animations entièrement préparées par les responsables. Il s'agit de donner aux enfants l'envie de revenir et constituer la dynamique du groupe. Peu à peu les activités deviennent plus participatives en offrant à chacun la possibilité de s'impliquer et de prendre des responsabilités soit dans la préparation, soit dans le déroulement de celles-ci.

Progressivement, on arrive au projet. Là, les enfants ou les jeunes sont impliqués à tous les niveaux depuis le choix et la préparation jusqu'à l'organisation, la réalisation et le bilan. Proposer aux enfants et aux jeunes de s'investir dans des projets, c'est leur offrir la possibilité de vivre des expériences riches et intenses.

Un projet pour l'individu : l'initiative

Il y a plusieurs manières de réaliser des projets. L'initiative est une démarche qui permet l'implication individuelle ou en petits groupes sur un temps assez court (une journée par exemple). Chaque enfant (ou petit groupe) décide de réaliser le projet de son choix. C'est l'occasion de donner une place aux envies de chacun et de privilégier l'initiative individuelle. Exemple d'initiatives : constructions diverses, actions de solidarité, excursion, exposition,...

Un projet collectif : l'entreprise

L'entreprise mobilise l'ensemble de l'unité ou de l'équipage. C'est un projet commun qui privilégie la dimension collective et la cohésion du groupe. Comme tout projet, il comporte cinq étapes : L'inventaire des propositions, le choix, la préparation, la réalisation et le bilan. L'entreprise nécessite de se mettre d'accord, d'abord pour choisir le projet et ensuite pour s'organiser dans sa préparation. Chacun doit pouvoir y prendre sa part de responsabilité pour la réussite collective. Exemple d'entreprise : construction de radeaux et descente d'une rivière, création d'un spectacle, réalisation d'un chantier, camp à l'étranger...

D'autres démarches de projets

Certains projets se font de manière régulière dans l'unité, comme l'explo d'équipage chez les éclés, l'explo solidarité ou le projet individuel citoyen (PIC) pour les aînés. Ce sont autant de moments forts vécus qui permettent le choix collectif, l'ouverture au monde et l'apprentissage d'un vivre ensemble de qualité. La rando louveteaux est aussi une expérience à vivre sous la forme du projet, en veillant à partager le cercle en petits groupes de sorte que chacun ait un espace d'implication suffisant dans les différentes étapes du projet.

Déclinaison par branches

(*) y compris services vacances, accueil dans les centres permanents

	Pour tous (*)	Les lutins 6/8 ans
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	<p>Quelle que soit la tranche d'âge, il nous semble que tout apprentissage de la citoyenneté devrait développer les comportements suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) la capacité à s'impliquer dans un groupe, 2) la capacité à s'exprimer, à donner un avis, 3) la capacité à écouter et à respecter l'autre, 4) la capacité à faire un choix et à respecter une décision prise. 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Être bien et avoir sa place dans un groupe. Participer aux différentes tâches du groupe. 2) Prendre la parole devant les autres. Exprimer ses idées, ses envies. 3) Ecouter et respecter les autres. 4) Prendre une décision. <p>Respecter une règle choisie ensemble.</p>
LA STRUCTURE DU GROUPE	<p>Être citoyen c'est appartenir à un groupe, être un élément d'une société. L'importance et la structure du groupe sont différentes en fonction de l'âge des participants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une ronde de 10 à 15 lutins. • Au-delà, il est nécessaire de faire deux rondes. • mélangés avec les louveteaux, il est plus difficile de leur donner une place dans le groupe.
MODE D'IMPLICATION ET DE RESPONSABILISATION	<p>L'implication dans un groupe est un préalable à tout exercice de la citoyenneté. Seulement de 6 à 19 ans on ne s'implique pas de la même façon.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux tâches collectives. • Des responsabilités ponctuelles (rangement du matériel/utilisation des coins d'activités).
TYPES DE DECISION	<p>... et on ne prend pas le même type de décision. Grandir c'est prendre des décisions de plus en plus complexes tout en mesurant les conséquences.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Règle de vie. • Choix de certaines activités (ateliers...), choix des projets. • Choix de thèmes (veillée, fête...).
MODE DE DECISION	<ul style="list-style-type: none"> • Le conseil est le lieu de la prise de décision. Il prend des formes d'organisation différentes en fonction des tranches d'âges. Lors des conseils et suivant le type de décision on peut utiliser différents modes de vote mais le vote à bulletin secret est préférable pour l'élection des personnes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le conseil de ronde qui règle des problèmes très concrets de la vie quotidienne, qui fait le choix des projets et le bilan des activités. • Les techniques de vote sont variées et ludiques (bulletin de vote avec code couleur...).
SUPPORTS PROPOSES	<ul style="list-style-type: none"> • Les actes de la vie citoyenne doivent laisser des traces, sinon on risque d'en perdre la mémoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un livre de bord • Une visualisation de la règle de vie dans les endroits concernés.
MISE EN GARDE	<ul style="list-style-type: none"> • Il ne faut pas confondre conseil et réunion d'information. Le conseil n'est pas un lieu de mise au point entre responsables et enfants. • Il faut être clair sur l'espace de décision qu'on va donner aux enfants et aux jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à l'intégration de tous les lutins dans la ronde • Attention à la durée du conseil, au-delà de 20 minutes, l'attention faiblit.
LE RÔLE DES RESPONSABLES	<ul style="list-style-type: none"> • Les responsables sont dans tous les cas des acteurs de la vie du groupe, ils ont en ce sens le même droit de parole que les enfants dans l'espace du conseil. • C'est à eux d'organiser et de réguler le processus démocratique tout en veillant à ce que chacun y prenne sa place. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'équipe de responsables dynamise le conseil de ronde. Un des responsables assure l'animation du conseil. Un autre assure le secrétariat (décisions prises). • Les responsables sont les garants des décisions prises.

Les louveteaux 8/11 ans	Les éclés 11/15 ans	Les aînés 15/19 ans
<p>1) Participer quelle que soit l'activité. Participer aux tâches matérielles. Participer à une instance représentative (le conseil).</p> <p>2) Savoir donner son avis.</p> <p>3) Etre à l'écoute et respecter les autres.</p> <p>4) Savoir faire un choix. Admettre le résultat d'un vote. Respecter la règle de vie.</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Un cercle de 20 à 25 enfants. • Au-delà, il est nécessaire de faire deux cercles. • Le cercle est organisé en équipes de vie de 5 à 8 louveteaux pour la gestion de la vie quotidienne. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Les équipes de vie s'impliquent dans les services de la vie quotidienne. • Des responsabilités ponctuelles peuvent être réparties lors des activités, les initiatives, les entreprises et dans l'organisation de coins d'activités. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Choix de la règle de vie. • Choix de projets. • Choix des thèmes (veillée, fête...). <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Le conseil de cercle pour le bilan des actions, préparer et voter la règle de vie, définir les projets du cercle. La présidence du conseil peut être assurée par un louveteau. Différents types de vote peuvent être utilisés (à main levée, à bulletin secret...). <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • S'exprimer avec la boîte à idées. • Utiliser le bâton de parole pour donner la parole durant le conseil. • Le livre de bord louveteaux. • La règle de vie peut être recopiée sur «Trace d'étoiles», le Carnet d'Aventure louveteau. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que chaque louveteau se sente bien dans le cercle et dans son équipe de vie. • La durée moyenne d'un conseil se situe autour d'1/2 heure. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • L'équipe des responsables est garante de la préparation du conseil. • Un responsables aide le président, il garantit le sérieux, le calme et instaure un climat de confiance. Les autres responsables sont répartis dans le cercle. Leurs interventions sont de préférence limitées. 	<p>1) Assumer une responsabilité au sein d'un groupe, s'impliquer dans un groupe, une activité, un projet.</p> <p>2) Formuler des propositions, exprimer une opinion et argumenter. Etre capable d'analyser une action pour faire évoluer les situations.</p> <p>3) Ecouter et comprendre d'autres opinions.</p> <p>4) Faire un choix. Respecter les décisions prises et être acteur de leur mise en œuvre.</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Une unité de 20 à 40 éclés répartis en 4 ou 5 équipages structurés de 6 à 8 éclés. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Responsabilités permanentes dans l'équipage (coordinateur d'équipage, trésorier, secrétaire,...) • Implication dans la vie quotidienne (service) • Implication dans les activités et les projets (explo et entreprise). <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Choix de la règle de vie • Choix du coordinateur d'équipage • Bilan et choix des projets (en particulier choix du projet d'explo) <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Le conseil d'unité pour le bilan et le choix des projets, pour préparer et décider la règle de vie. • Le conseil d'équipage pour les projets de l'équipage, l'élection du coordinateur d'équipage et la répartition des responsabilités. • La réunion des coordinateurs d'équipage (décisions à confirmer par un conseil d'unité). <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Le livre de bord Eclés. • La règle de vie peut être recopiée sur le carnet d'aventure. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que chaque éclé se sente bien dans son équipage. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Préparer le conseil avec le président. Veiller à ce que sa date soit connue de tous. • Pendant le conseil, éclés et responsables sont sur un pied d'égalité. Les responsables demandent la parole comme les éclés. Ils peuvent, bien sûr, apporter des avis, des conseils en veillant à bien prendre en compte la parole des éclés. 	<p>1) Assumer une responsabilité dans le clan. Participer activement aux projets du clan. S'impliquer en dehors des EEDF (lycée, quartier...).</p> <p>2) S'exprimer, donner son avis, affirmer et défendre ses convictions. Se forger une opinion.</p> <p>3) Ecouter les autres et respecter leurs convictions</p> <p>4) Participer à la prise de décision (clan, groupe, région, nation), connaître le fonctionnement démocratique de l'association.</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Un groupe de 10 à 15 aînés : le clan <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Responsabilités électives avec fiches de poste remises lors de la prise de responsabilités • Implication totale dans les projets et la vie du clan. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Choix d'une règle de vie, d'un projet de camp, élaboration du budget, élection des responsabilités • Participation aux prises de décision dans les autres instances (groupe, région...) pour les aînés de plus de 16 ans <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Le conseil de clan pour toutes les décisions importantes. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir de garder une trace des décisions prises. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • On ne doit pas leurrer les aînés sur les décisions qu'ils peuvent prendre. Il est important de fixer les contraintes (budget, encadrement...) clairement dès le départ. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Le responsable de clan peut naturellement animer le conseil ou confier l'animation à un aîné. • Le référent est garant du fonctionnement démocratique du clan et fixe les limites et les contraintes.

La Règle de vie

Pour vivre en société, nous avons besoin de « Règles et de codes » de la même façon chaque unité doit se doter d'une règle de vie pour mieux vivre ensemble et apprendre à connaître ses droits et ses devoirs. La règle de vie est le prolongement de la Règle d'Or, elle traduit pour les enfants les valeurs des EEDF. Certaines règles sont : non-négociables, celles qui sont déjà encadrées par des textes de loi, et elles s'appliquent à tous. L'intérêt d'établir une règle de vie est d'amener les enfants à réfléchir ensemble aux règles qu'ils veulent se donner et qu'ils devront connaître et respecter. L'enfant a besoin de savoir ce qu'il peut et ce qu'il doit faire, il a besoin de repères, énoncés et clairs car l'unité doit être pour lui un espace de liberté. La Règle de Vie permet de réguler les relations entre les individus, elle donne à chacun les mêmes droits et permet d'éviter l'influence et la prédominance des leaders. Elle rend chacun acteur, possesseur des règles. Chaque point de la Règle de Vie est soumis à un vote en Conseil : chacun est alors amené à s'engager individuellement lors de ces votes, se sentant ainsi beaucoup plus concerné. C'est le début de la citoyenneté

Conseils pour établir une règle de Vie

La règle est la transcription de la vie quotidienne de l'unité. Elle est écrite avec des phrases positives.

- *Le matin, lorsque je suis réveillé, je me lève sans bruit et je vais déjeuner.*
- *Pendant les temps libres, je peux aller au coin atelier et utiliser le matériel.*

La règle de vie est modulable : le responsable est le garant de la Règle de vie, il peut intervenir directement, ou à la demande d'un louveteau si la règle n'est pas respectée.

Si l'Unité rencontre un problème dans son fonctionnement, Le Conseil se réunit alors pour écrire une règle qui répond au problème ou à la question soulevée.

Pas de règlement de compte à « OK Conseil » ! Le Conseil est le lieu pour gérer les conflits, mais il ne se transforme pas en règlement de comptes :

- La règle qui n'a pas été respectée doit pouvoir être, à nouveau formulée avec les mots des louveteaux
- La règle est écrite pour que chacun puisse s'y référer. Elle est agréable à regarder, une bonne visualisation vaut mieux qu'un long discours. Elle peut être affichée dans différents lieux, même si l'essentiel est écrit dans le Livre de Bord au coin Conseil.

Une Règle vivante : La Règle de Vie est composée des points nécessaires au fonctionnement du groupe à un moment donné. L'actualisation régulière de la règle de Vie évite l'accumulation de points différents qui la rendent illisible, non signifiante et inapplicable. Un point de la règle acquis par tous n'a plus d'utilité. On peut enlever cette règle officiellement lors d'un Conseil.

On peut garder la trace des points de règle devenus inutiles pour montrer la progression du groupe en autonomie et en apprentissage de la citoyenneté.

Visualiser la règle de vie pour les plus jeunes

Après le conseil, les équipes de lutins ou louveteaux réaliseront des pancartes, des panneaux pour présenter chaque élément de la règle de vie dans l'endroit concerné.

Aux responsables de prévoir des supports et des techniques de décoration pour donner envie aux lutins de réaliser une belle visualisation. Au cours du camp, la règle de vie évoluera en fonction des petits problèmes de la vie quotidienne. On changera les pancartes, on les complétera autant de fois que nécessaire. Mais cela prouvera que la règle de vie est bien "vivante".

7 conseils pour un conseil

Un conseil ne s'improvise pas, ces 7 conseils sont là pour aider à l'organiser et à le faire vivre en lui donnant du sens et en respectant les règles de la démocratie.

1- Quand réunir le Conseil ?

Le conseil se réunit à la demande des responsables ou des enfants lorsqu'il y a une décision à prendre ou un problème à résoudre. Il est conseillé de réunir le conseil assez régulièrement pour créer une habitude et proposer un espace de parole. Le moment choisi est important, il faut que les participants soient suffisamment réceptifs et reposés.

2- Où se déroule le Conseil ?

Le conseil doit s'organiser dans un lieu suffisamment calme qui peut avoir été aménagé et décoré. La disposition en cercle est idéale. Tout le monde doit se voir. Chacun est impliqué, les responsables comme les enfants, sont assis autour du cercle.

3- Qui anime le Conseil ?

Deux fonctions sont indispensables pour un conseil : celle de président qui anime et donne la parole, celle de secrétaire qui prend des notes et relève les décisions. Suivant l'âge des participants et les habitudes du groupe ces fonctions peuvent être occupées par des enfants aidés par des responsables. Dans ce cas, il faut prévoir un temps de préparation avec eux.

4- Les règles de décision

À chaque conseil de déterminer les règles concernant le mode de prise de parole (lever la main, faire circuler un « bâton de parole » ...) le mode de décision (vote à main levée, à bulletin secret...) et le mode de visualisation. Penser aux enfants ou participants qui ont des difficultés de communication ou d'expression.

5- Durée du conseil

Cette durée est variable en fonction de l'âge des enfants. On peut considérer que 20 minutes suffisent pour les lutins et qu'il est difficile d'aller au-delà d'une heure avec les Eclés. Mais tout dépend de l'intérêt ou de l'état de fatigue des enfants. Il est préférable de clore « officiellement » un conseil en avance plutôt que de voir les enfants perdre de vue l'objectif du Conseil.

6- Comment se déroule le Conseil ?

Un conseil est une réunion très structurée. Chacun doit se repérer clairement dans les différentes phases de cette réunion. Le conseil est ouvert avec la présentation du président et du secrétaire de séance. On rappelle les règles du conseil avant de présenter et d'enrichir l'ordre du jour. Ensuite la discussion peut s'engager sur chacun des points de cet ordre du jour: discussions, propositions puis choix et vote des décisions.

7- Le rôle des responsables

Les responsables préparent et garantissent le bon fonctionnement du conseil. Durant le conseil, enfants et responsables sont sur un pied d'égalité. Les responsables demandent la parole comme les enfants. Par la suite, ils veillent à ce que les décisions prises soient respectées. Il est important également que l'équipe de responsables adopte elle-même un fonctionnement démocratique.

Techniques de bilan

Le bilan est un moment important au sein de l'unité. A la fin d'un projet, d'une journée, d'un camp, d'une activité..., il permet de repérer ce qui a été positif, ce qui ne l'a pas été, ce qu'il faudrait garder ou changer. C'est un moyen de prendre du recul sur ce que l'on vient de vivre. Il favorise l'expression de chacun et un partage collectif des impressions. C'est un outil qui permet de développer l'esprit critique et les capacités d'analyse.

Le bilan est une activité à part entière qui mérite une bonne préparation. Quelle que soit la forme choisie, il doit permettre un temps de réflexion et un temps d'expression et d'échange. La forme tient compte de l'effectif, de la tranche d'âge, du temps disponible, du lieu...

À partir de là, on peut choisir le type de bilan le plus approprié ! Quelques exemples :

- avec des supports écrits,
- en utilisant des objets (à trier, à déplacer...)
- par gestes, par sons...
- sous forme de tableaux vivants
- pour les plus jeunes, une saynète d'introduction au bilan peut être mise en place pour plus d'efficacité.

Différentes formes possibles de bilan

■ Les bilans visuels

- avec des dessins (pictogrammes...),
- avec du maquillage,
- par un code de couleurs (gommettes...),
- en remplissant des récipients,
- en ramenant des objets de plus en plus gros,
- sur un support adapté...

Les bilans visuels servent à donner la tendance générale d'une activité. C'est à la fois un moyen de s'exprimer et de disposer d'un support introductif à un débat en groupe.

■ Les bilans gestuels

- par différentes positions : debout/accroupi/assis,
- en se répartissant dans un espace limité : proche/éloigné du meneur, par regroupement dans les angles ou sur des chaises...

Ces bilans gestuels facilitent l'expression des plus timides dans un petit groupe.

■ Les bilans oraux

- à l'aide d'un bâton de parole,
- en tissant une toile d'araignée entre les intervenants.

■ Les bilans sonores

- avec des cris codifiés,
- avec des sons identifiés (percussions),
- par applaudissements.

■ Les bilans écrits

- avec des Post-it rédigés puis triés
- sur un mur d'expression

Le rôle de l'animateur

Pas si facile ! Il faut, tout à la fois, faire attention à ses formulations (par exemple, éviter les formules qui bloquent du type « plus personne n'a rien à dire ! »), savoir trancher (tout en restant neutre !), réduire les redites et stopper les affrontements directs et les prises de parole sauvages, réguler le temps de parole (durée totale du bilan et temps de parole accordé à chacun) tout en veillant à rester dans le sujet ! La mise en place d'un secrétaire est une aide utile, il participera à la comptabilisation des positions et enregistrera les propos et les résultats.

Présentation de quelques techniques de bilan

Technique dite de la « toile d'araignée » (bilan oral)

Les participants sont assis en cercle. Le meneur tient une bobine (de fil, de laine...) qu'il fait circuler en la donnant à celui qui veut parler. Ainsi, en suivant les différentes interventions, une toile se tisse permettant tout à la fois de gérer les interventions (à la manière d'un bâton de parole, seul celui qui tient la bobine peut parler) et de matérialiser l'évolution des interventions. Le meneur peut proposer différents points (la bobine repasse par lui) et, en fin de séquence, propose à quelqu'un (libre de ses mouvements de préférence !) de « remonter » la toile en rembobinant le fil.

■ Intérêts de la technique :

- Permet de bien répartir la parole.
- Permet de visualiser qui a des difficultés à s'exprimer en groupe.
- C'est une méthode ludique.
- Elle peut être mise en œuvre avec des petits comme avec des grands.

Technique de la chaise musicale (bilan gestuel)

Sur fond musical, les participants circulent dans la salle, Lorsque la musique s'arrête, ils doivent s'asseoir à l'endroit qui définit leur avis. Ensuite, ils peuvent par groupe échanger puis synthétiser leurs pensées.

Technique de la cible (bilan visuel)

À chaque thème correspond une cible sur laquelle chacun s'exprimera en plaçant une gommette. Le centre de la cible correspond à un avis positif et plus la gommette est vers l'extérieur, plus la personne est mécontente. L'organisation de l'espace est importante : bien fixer les cibles, les espacer pour que tous les participants puissent déambuler de cible en cible. L'animateur reprend ensuite chaque cible une à une de façon à compléter l'impression visuelle par des remarques ou des propositions.

■ Intérêts de la technique :

- Méthode visuelle qui permet aux enfants qui n'ont pas l'habitude de parler de s'exprimer quand même.
- Possibilité de varier la présentation des supports.

D'autres supports pour bilans visuels

Les systèmes permettant de poser une « gommette » matérialisant son avis sur un support sont très nombreux. Les supports sont les mêmes sans limites et peuvent s'adapter au sujet traité. Du thermomètre où plus c'est chaud (haut sur l'échelle de graduation), mieux c'est, au système « du soleil et des nuages », chacun aura à cœur de donner son avis en toute confidentialité le cas échéant. L'évolution est possible en remplaçant la « gommette » par un « papillon » (Post-it) sur lequel on peut inscrire, en fonction d'une consigne précise, un mot ou une phrase. Pensez alors à prévoir suffisamment de crayons et stylos pour que la démarche reste rapide et la plus spontanée possible.

Ainés, acteurs du Congrès Régional

Dans notre association, à 16 ans, on est citoyen et on participe à la vie démocratique : Assemblée Plénière Locale, Congrès Régional. On peut se présenter également dès 16 ans à l'Assemblée Générale, voire au comité directeur.

Il est important de la rappeler et d'organiser les instances pour que chaque aîné se sente concerné.

On peut par exemple organiser un **weekend régional pour les Aînés**, avant le Congrès, pour leur permettre de :

Connaître le fonctionnement démocratique et les valeurs de l'Association :

Sous la forme d'un **jeu à postes**, d'un « **Trivial Pursuit** » qui expliquera le fonctionnement de l'Association.

Des documents « officiels » : Statuts, organigramme des EEDF peuvent être présentés, expliqués.

Quels sont les différents échelons de l'association ?

Sous la forme d'échanges, on peut débattre sur les valeurs de l'association ?

Découvrir les enjeux du Congrès :

En petit groupe par exemple, les Aînés prennent connaissance des documents du Congrès Régional. Ils en dégagent un/ des avis ou des questions sur les « fondamentaux » du Congrès : les rapports moraux et financiers, le bilan des activités régionales des Aînés, le Plan d'Action Régional.

Le référent régional regroupe les questionnements et lance un temps d'échange qui permettra aux Aînés de formuler des questions que les Aînés soumettront à l'Equipe Régionale lors du Congrès.

Préparer les actions régionales de la branche Aînée :

Réunis en week end, les Aînés d'une région peuvent préparer leur avenir et formuler des propositions d'activités régionales qui seront faites au Congrès.

S'impliquer dans la préparation du Congrès :

Les Aînés peuvent prendre une part active au Congrès Régional.

Ils peuvent accueillir les congressistes, tenir la buvette bien sûr mais aussi présenter, de la manière qu'ils souhaitent, le bilan des activités régionales des Aînés, et intervenir dans les débats comme tout autre membre du congrès.

Ressources :

Dossier de l'Animation n°10, Statuts des EEDF en particulier titre 2,

Site internet des EEDF : « qui sommes-nous? »

Le fonctionnement démocratique des EEDF, les missions du CD

Le fonctionnement démocratique aux EEDF

RN 240 septembre 2013 page 10.

Le Projet Individuel Citoyen (PIC)

→ Définition

Il s'agit, à titre individuel, de préparer, de réaliser et de retransmettre un projet dont le thème est en lien avec nos valeurs et avec l'environnement local du groupe ou du camp. C'est un acte citoyen, fait au service des autres (une association, une commune...) ou de soi-même (dans le sens où la formation personnelle acquise sera par la suite mise au service du clan). Les compétences acquises lors du PIC s'ajouteront ainsi à l'ensemble des savoirs présents au sein du clan. D'un point de vue pédagogique, ce parcours individuel (et ponctuel) vis-à-vis du reste du clan a pour but de pousser chaque Aîné à affirmer ses choix. C'est donc un outil de valorisation personnelle qui permet de confronter les jeunes à d'autres réalités et d'autres expériences.

→ Mise en œuvre du projet

Les Aînés sont capables de se donner des objectifs et d'agir collectivement mais aussi de façon individuelle et autonome. Le PIC est une initiative personnelle, sorte de défi que l'Aîné se lance à lui-même, qui peut être mise en place à n'importe quel moment de l'année. Cependant nous préconisons fortement que le PIC n'intervienne qu'après la réalisation d'un premier projet collectif au sein du clan. Cette précaution a plusieurs justifications : le clan est d'abord une construction collective et il faut à tout prix éviter l'assimilation à une « épreuve » d'entrée au clan, sans aucun fondement pédagogique ou toute dérive compétitive.

L'Aîné, qui a déjà vécu un grand temps fort en groupe, est incité alors à préparer un projet autour d'un sujet qui lui tient personnellement à cœur. Si ce projet est, et doit rester, individuel, il n'est pas préparé et vécu dans l'isolement ! Les Aînés doivent être assurés de trouver des réponses et un accompagnement auprès du Responsable d'unité ou d'autres Aînés « qui sont déjà passés par cette étape ». Rien n'empêche le Responsable d'unité de baliser la préparation du PIC avec un ou plusieurs temps d'échange sur l'avancée du projet. Dans tous les cas, il a pour mission de contrôler et de valider le projet en s'assurant qu'il se déroule dans un cadre répondant à la réglementation en vigueur, et ce avant sa réalisation (il vaut mieux le dire !), ce qui peut-être largement anticipé pour ne pas laisser l'Aîné avancer sur une fausse piste.

Le ou les objectifs que se donne l'Aîné doivent l'amener à se dépasser, à affronter l'autonomie. Avec deux précautions importantes : ne pas rester dans la facilité ne veut surtout pas dire se mettre en danger ; ce n'est pas un rite initiatique mais un acte important, même s'il est symbolique, dans le parcours de tout Aîné, et au-delà dans sa vie.

Avant, pendant, après

La préparation du PIC peut se faire lors de temps communs à l'ensemble du clan, mais en veillant à ne pas gêner le bon avancement du projet collectif. S'il est préparé et réalisé pendant le camp, il doit pouvoir l'être sans que l'Aîné ne soit contraint de manquer une étape du projet de clan. Enfin, la durée du PIC en lui-même dépend de la nature du projet mis en place. Après avoir réalisé son PIC, l'Aîné présente au reste du clan ce qu'il a fait. Ce retour d'expérience fait partie intégrante du PIC. Il peut prendre plusieurs formes (orale, écrite, enregistrée, imagée...) et même sortir du cadre du clan : retransmission au groupe EEDF, envoi d'un article à *Routes Nouvelles*. Cela a plusieurs intérêts :

- Laisser une trace du PIC réalisé par chaque Aîné (en précisant l'activité réalisée et les apprentissages qui en ont découlé).
- Encourager le reste du clan à s'engager dans la démarche PIC.
- Faciliter l'étape de bilan et d'évaluation en disposant d'éléments posés et communicables.

Sur quelles pistes s'engager ?

Aucune liste n'est limitative. Prenons ces idées, en lien avec nos valeurs, comme incitatives à la variété des PIC adaptés aux Aînés ! Bien entendu, un PIC ne se calque pas nécessairement sur une seule valeur, mais peut en les combiner...

- La laïcité : rencontrer des acteurs d'autres associations laïques ou d'associations de scoutisme laïque dans d'autres pays pour réaliser un dossier pour *Route Nouvelles* ;
- La démocratie : participer ou relayer une campagne municipale d'inscription sur les listes électorales ; enquêter sur les droits des sans-papiers ; participer à un conseil municipal de jeunes ; se présenter pour être délégué à l'Assemblée Générale des EEDF ;
- La solidarité : participer aux campagnes de sensibilisation d'une association d'aide aux victimes d'accidents de la route ; prêter main forte à des bénévoles pour l'intégration d'enfants handicapés dans les écoles ; agir aux côtés d'une équipe d'aide aux personnes âgées isolées ; agir dans une association d'aide aux devoirs
- L'écocitoyenneté : aider au recensement d'une espèce animale ou végétale ;
- La coéducation : faire une enquête sur la place de l'homme et de la femme dans notre société ou dans le monde, rencontrer des associations d'aide aux femmes

L'Explo

L'explo, c'est l'aventure par excellence. L'aventure, c'est aller vers l'inconnu. L'aventure, ça se prépare ; pour la réussir, il faut s'organiser, se répartir les tâches, se former à tout ce qu'il faudra assurer, assumer (cuisine, intendance, finances, infirmerie, matériel,...) collectivement... et chacun pour le collectif. L'explo, c'est une expérience, une épreuve qui oblige à découvrir des ressources en soi. C'est un moment privilégié de partage.

L'explo est le projet par excellence. Au camp, c'est un moment fort, un moment attendu avec impatience par les enfants. En équipage, les éclés vont partir seuls, sans responsable, autonomes pour affronter l'inconnu. Cette expérience représente quelque chose d'intense aux niveaux collectif et individuel. Les enfants y expérimentent une responsabilité exceptionnelle par rapport à leur vie de tous les jours. Ils vivent une micro société de jeunes dans laquelle chacun a sa place, où les plus anciens prennent en charge les plus jeunes, où s'éprouve de manière inédite l'initiative et la prise de décision collective.

Une explo réussie permet la concrétisation des valeurs de l'association. Elle est alors un exercice de citoyenneté grandeur nature.

→ Définition

L'Exploration (en abrégé explo) consiste, pour de petits groupes d'Eclés, à partir en autonomie pour de courtes périodes (3 jours maximum) et sans encadrement, en dehors du lieu principal du camp. Elle permet de vivre une réelle expérience de l'aventure et de l'autogestion où chacun, au sein de son équipage, assure une responsabilité clairement définie.

→ Découvrir l'autonomie

L'équipage va se retrouver seul, sans responsables, avec un projet à réaliser. Il est évident que n'importe quel équipage ne partira pas en Explo, en tout cas, pas un équipage créé pour cette seule occasion ou un équipage dans lequel tout le monde se « tire dans les pattes » ! L'équipage devra être bien avancé dans sa mise en place et habitué à fonctionner. Il ne partira que sur un projet solidement préparé et validé par le responsable de camp. Ces exigences ne doivent pas faire peur : l'Explo reste un élément fondamental de notre proposition éducative pour la branche Eclaireuses/Eclaireurs. C'est un des premiers lieux de véritable autonomie pour les Eclés ; c'est un des moments essentiels pour souder un équipage ; c'est l'occasion de mettre en pratique les compétences acquises pendant l'année et le camp.

Témoignage

Elsa (éclée) : Les exploits, c'est quelque chose qu'on ne fait qu'aux éclés. Quand je les racontais à mes copains, ils me disaient, « mais c'est quoi ? On vous laisse partir tous seuls, on vous laisse le soir ? » Quand on cherchait un lieu pour dormir, on disait « Oui, je suis mineure, on voudrait dormir sur un terrain chez vous. Oui, il y aura peut-être les responsables qui vont venir le soir. Bon ben merci. Au revoir ». Des fois, ça surprend. En fait, on nous fait confiance.

L'Explo (2)

→ Mise en œuvre de l'explo

L'Explo est un projet d'équipage, avec ses 5 étapes, comme tout projet d'activité

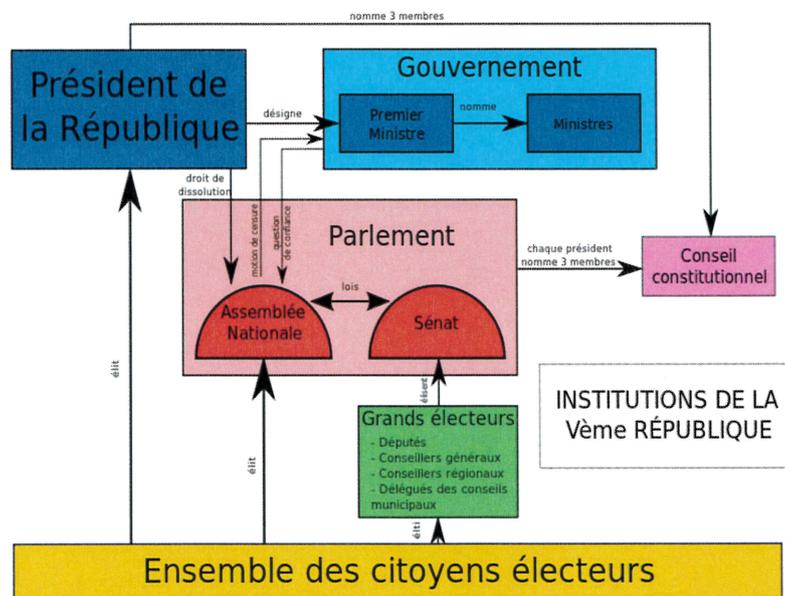
	En général...	Mais quand il s'agit d'une Explo...
Etape 1 : la proposition	Chaque Eclé propose une idée de projet. Ces idées sont débattues. Parmi elles, l'une sera ensuite retenue, à moins que de nouvelles idées émergent de ce débat, peut-être par mélange des idées initiales...	En conseil d'équipage, les Eclés émettent des propositions de thèmes d'Explos en fonction de ce qu'ils souhaitent découvrir, qui n'est pas nécessairement en lien avec les ressources des environs du camp.
Etape 2 : le choix et la décision	Le choix et la validation du projet s'effectuent lors d'un conseil avec les responsables. C'est le début effectif du projet.	A partir de ces idées, l'équipage (ou le Secrétaire éventuellement) recherche les possibilités offertes dans les environs répondant à la demande de l'équipage. Ces informations sont à trouver par exemple auprès de l'Office du tourisme (un vrai ou une «réplique» créée par les responsables pour l'occasion), dans la documentation mise à disposition... Les Eclés peuvent aussi trouver dans cette étape de nouvelles idées qu'ils jugent intéressantes... Une fois ces recherches faites, l'équipage va décider de ce qu'il va réellement réaliser.
Etape 3 : l'organisation et la préparation	L'équipage ou l'unité planifie la préparation du projet : chacun exécute les missions qui lui sont confiées.	La préparation se fait par fonction (responsabilité) dans l'équipage. C'est l'occasion d'aborder des aspects très pratiques des fonctions, d'entrer dans les détails, de faire des apports techniques dans le cadre d'ateliers. A l'intendant de l'équipage de faire les menus, au secrétaire l'itinéraire, au « responsable matos » la vérification du matériel collectif... C'est aussi le moment où l'équipage recherche des lieux pour dormir. Proposer une démarche est important.
Etape 4 : la réalisation et la valorisation	L'équipage ou l'unité vit pleinement son projet.	Les éclés vivent leur explo En revenant d'Explo, les éclés ont plein de bonnes choses à raconter. La meilleure façon de se raconter l'essentiel, de partager, d'imaginer ce que toutes les équipes ont vécu est de prévoir, avant même le départ, une présentation originale de chaque Explo. Mimes, anecdotes, petite improvisation théâtrale, panneaux explicatifs...
Etape 5 : le bilan et l'évaluation	L'équipage ou l'unité fait le bilan du projet avec les responsables. C'est aussi une évaluation qui facilitera la mise en œuvre de projets futurs.	

LE FONCTIONNEMENT DE LA CINQUIEME REPUBLIQUE

Depuis le 4 octobre 1958, la France vit sous le régime de la 5ème République.

Tous les textes qui fixent l'organisation et le fonctionnement du pays sont regroupés dans « la Constitution du 4 octobre 1958 ». La Constitution n'est cependant pas figée et connaît des « révisions » régulières qui permettent de modifier, de supprimer ou d'ajouter des paragraphes.

Le texte intégral de la Constitution est consultable sur le site Légifrance.



Élu au suffrage universel direct, c'est-à-dire directement par le peuple, le **Président** de la République bénéficie ainsi d'une légitimité démocratique. Le premier scrutin au suffrage universel direct s'est tenu en 1965 et a vu l'élection de Charles De Gaulle, premier président de la 5ème République.

Depuis l'an 2000, le président est élu pour une période de 5 ans (quinquennat) et depuis 2008 un président ne peut pas faire plus de deux mandats successifs.

Selon l'article 5 de la Constitution, le Président de la République Il veille, par son arbitrage, au respect de la Constitution, assure le fonctionnement normal des pouvoirs publics et la continuité de l'État.

La Constitution fait de lui le **chef des armées**. Ce qui a conduit à lui conférer un rôle prédominant concernant toutes les questions de défense. Le chef de l'État est le seul détenteur du "feu nucléaire".

Par la Constitution, il a un **rôle éminent en matière de diplomatie**. Le Président de la République négocie et ratifie les traités. Il accrédite les ambassadeurs français à l'étranger et, les ambassadeurs étrangers .Il conduit la délégation française dans toutes les rencontres internationales.

Le Président siège, travaille, reçoitau Palais de l'Elysée

Le Président :

- nomme et met fin aux fonctions du Premier ministre
- peut organiser un referendum
- peut dissoudre l'Assemblée Nationale
- en cas de menace grave pour l'Etat, il peut endosser un pouvoir d'exception temporaire, soumis à certaines conditions prévues par les textes
- nomme et met fin aux fonctions des ministres (sur proposition du Premier ministre)
- promulgue les lois (après adoption par le Parlement),
- signe les décrets et ordonnances,
- nomme aux emplois civils et militaires,
- exerce le droit de grâce,

LE FONCTIONNEMENT DE LA CINQUIEME REPUBLIQUE

LE GOUVERNEMENT

Il revient au gouvernement de « déterminer et conduire la politique de la Nation », selon les termes de l'article 20 de la Constitution de 1958.

- dirige la force publique (police)
- dirige la force militaire
- dirige l'administration (services publics nationaux)
- dirige la diplomatie, négocie les traités
- nomme les fonctionnaires
- édicte des règlements
- est à l'initiative de la plupart des lois et fixe l'ordre du jour du Parlement

Le président et le gouvernement détiennent le POUVOIR EXECUTIF

Le **PARLEMENT** est constitué de l'**ASSEMBLEE NATIONALE** composée de 577 **députés** (élus pour 5 ans au suffrage universel direct), et du **SENAT**, composé de 348 **sénateurs** (élus pour 6 ans au suffrage universel indirect)

- vote les lois sur un projet émanant du Gouvernement (projet de loi) ou sur des parlementaires (proposition de loi).
- a un pouvoir de contrôle sur le pouvoir exécutif à l'aide d'une motion de censure qui permet de renverser le gouvernement
- vote le budget de l'Etat
- le président du Sénat assure l'intérim du chef de l'Etat en cas de vacance du pouvoir jusqu'à la prochaine élection.

Les domaines de compétence du Parlement sont énumérés exhaustivement à l'article 34 de la Constitution.

L'Assemblée Nationale siège, travaille au Palais Bourbon.

Le Sénat siège, travaille au Palais du Luxembourg.

Le Parlement détient le POUVOIR LEGISLATIF

L'AUTORITE JUDICIAIRE est indépendante du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif

*Il existe de nombreux sites sur « la toile » pour approfondir le sujet et un **C'EST PAS SORCIER** « Jeu de Loi » (émission télévisée), un peu daté (présidence Chirac) mais explications simples, claires et intéressante visite des lieux.*

Cartooning for peace

Un site sur la liberté d'expression

Conçue par le dessinateur français Plantu, Cartooning for Peace est une initiative née le 16 octobre 2006 au siège de l'ONU à New York. Organisée par Kofi Annan, alors Secrétaire général de l'ONU, une conférence de deux jours réunit 12 des dessinateurs de presse les plus renommés au monde pour "désapprendre l'intolérance".

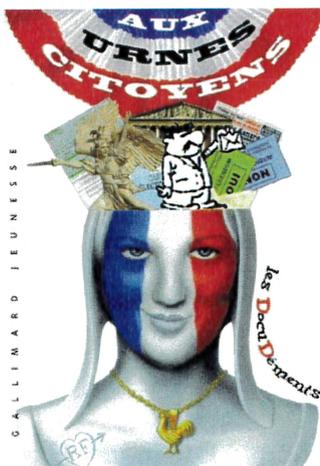
Le site comprend plusieurs centaines de dessins de presse de dessinateurs du monde entier sur des thématiques telles que la liberté d'expression, les religions, les droits de l'homme, l'environnement, ..., ainsi que des supports pédagogiques.

Adresse du site : www.cartooningforpeace.org



Stavro (Liban)

Des livres



AUX URNES CITOYENS

Les documents – Editions Gallimard Jeunesse

Un livre drôle et passionnant pour donner envie aux 13/15 ans d'aborder l'éducation civique... ou préparer un grand jeu sur la citoyenneté

LE GRAND LIVRE DES DROITS DE L'ENFANT

Alain Serres – Pef – Editions Rue du Monde
14 dossiers illustrés par PEF pour mieux connaître les droits des enfants et surtout les défendre. Avec le texte intégral de la convention adoptée par l'ONU.

